

①⑨ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
—  
**INSTITUT NATIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE**  
—  
COURBEVOIE  
—

①① N° de publication : **3 131 697**

(à n'utiliser que pour les  
commandes de reproduction)

②① N° d'enregistrement national : **22 00129**

⑤① Int Cl<sup>8</sup> : **A 61 L 15/28 (2022.01), A 61 F 13/00**

⑫

## CERTIFICAT D'UTILITÉ

**B3**

⑤④ Pansement ou compresse amélioré.

②② Date de dépôt : 09.01.22.

③③ Priorité :

④③ Date de mise à la disposition du public  
de la demande : 14.07.23 Bulletin 23/28.

④⑤ Date de la mise à disposition du public du  
certificat d'utilité : 09.02.24 Bulletin 24/06.

⑤⑥ Les certificats d'utilité ne font pas l'objet d'un  
rapport de recherche.

⑥⑥ Références à d'autres documents nationaux  
apparentés :

Demande(s) d'extension :

⑦① Demandeur(s) : SCHLEE Serge — FR.

⑦② Inventeur(s) : SCHLEE Serge.

⑦③ Titulaire(s) : SCHLEE Serge.

⑦④ Mandataire(s) :

**FR 3 131 697 - B3**



## Description

### **Titre de l'invention : Pansement ou compresse amélioré.**

- [0001] L'invention concerne un pansement ou une compresse améliorée pour favoriser la protection des plaies ou des lésions cutanées, la cicatrisation et l'absorption des exsudats.
- [0002] L'art antérieur renseigne de l'existence de nombreux pansements ou compresses devant remplir ces fonctions. Les dernières générations de pansement ou de compresse utilise les fibres d'alginate qui est un super absorbant des exsudats.
- [0003] Les nappes textiles tissées ou in-tissés sont généralement absorbantes, mais rapidement saturées. De ce fait elles ne vont plus remplir les fonctions d'absorption. Elles contiennent encore de nombreux agents chimiques de traitement et d'ennoblissement qui ne sont pas favorables au contact de la peau. En effet un relargage possible desdits produits se fait au cours de l'utilisation de la nappe textile. De plus ces textiles peuvent déposer des fibrilles ce qui n'est pas indiqué pour une application dans le domaine des traitements des plaies ou des lésions superficielles ou profondes de la peau.
- [0004] Enfin les textiles tissés ou non-tissés ne sont pas indemnes de produits chimiques et de traitement. Ils peuvent par conséquent opérer un relargage dans le liquide dont ils sont imprégnés et générer une contamination chimique et/ou une contamination biologique.
- [0005] Les inconvénients cités ci-dessus sont données à titre d'exemples et ne se limitent pas limitatifs.
- [0006] Il existe sur le marché de soins des plaies des pansements dénommés les Alginate. Ce sont des pansements à base de polymères d'acide alginique obtenus à partir d'algues brunes. Le sodium de l'exsudat et le calcium de l'alginate échangent des ions pour former un gel détersif qui n'adhère pas à la plaie et maintient un milieu humide propice à la cicatrisation.
- [0007] Ils peuvent absorber leur propre poids et offrent un effet hémostatique appréciable, grâce aux ions de calcium qui aident à la coagulation.
- [0008] Cependant l'invention a pour but d'améliorer l'absorption des exsudats, d'éviter une migration des produits de traitement et d'ennoblissement ayant servis à la fabrication des matériaux entrant dans la réalisation du pansement selon l'invention et de favoriser l'accélération des tissus lésés par l'adjonction des huiles essentielles.
- [0009] Nous présenterons ci-après les différentes compositions et variantes du pansement amélioré selon la présente invention :
- [0010] **Pansement ou compresse n° 1** : Le pansement ou la compresse est formé d'une nappe d'alginate (1) sur laquelle vient se positionner une nappe in-tissé microfilaments (2). La nappe d'alginate (1) sera en contact avec la plaie et les exsudats.

- [0011] **Pansement ou compresse n° 2** : Le pansement ou la compresse est formé d'une nappe d'alginate (1) sur laquelle vient se positionner une nappe in-tissé microfilaments (2) et une deuxième nappe d'alginate (3) vient recouvrir la nappe en in-tissé microfilaments (2). La nappe en in-tissé microfilaments (2) est par conséquent enveloppée entre les deux nappes d'alginate (1) et (3). Selon une autre préférence la nappe d'alginate (1) peut envelopper la nappe in-tissé (2) qui est maintenu en place par des coutures périphériques et/ou de l'aiguilletage. Ainsi, c'est la nappe d'alginate qui est en contact avec la plaie et les exsudats.
- [0012] **Pansement ou compresse n°3** : Le pansement ou la compresse est formé d'une nappe d'in-tissé microfilaments (2) sur laquelle vient se positionner une nappe d'alginate (1). Dans ce cas de figure c'est la nappe d'in-tissé microfilaments qui sera en contact avec la plaie et les exsudats.
- [0013] **Pansement ou compresse n°4** : Le pansement ou la compresse est formé avec un support extensible ou fixe (4) semi-occlusif, c'est-à-dire perméable à l'air et à la vapeur d'eau, mais imperméable à l'eau pour former une barrière antibactérienne où vient se fixer une nappe d'alginate et de CMC et/ou des huiles essentielles de 0,1% à 25% et /ou des huiles végétales de 0,1% à 25%.
- [0014] Selon une variante de l'invention, les pansements n°1 et n°2 et n°3 ci-dessus lors de leur fabrication admettent un support extensible ou fixe (4) semi-occlusif, c'est-à-dire perméable à l'air et à la vapeur d'eau, mais imperméable à l'eau qui sur sa face inférieure vient se combiner et se solidariser sur les différents complexes n°1 ou n°2 ou n°3. Le support (4) possède partiellement en périphérie ou sur la totalité de sa surface un adhésif hypoallergénique qui permet à l'ensemble ainsi formé de se maintenir sur la peau du patient. Sur la base inférieure vient se positionner une protection (5) amovible ou pelable.
- [0015] Selon une autre variante dans la réalisation de l'invention : La nappe d'alginate (3) intègre également du CMC (carboxyméthylcellulose) et/ou des huiles essentielles de 0,1% à 25% et /ou des huiles végétales de 0,1% à 25%.
- [0016] L'ajout des huiles essentielles et/ou des huiles végétales selon les cas permet d'accroître le pouvoir dudit pansement ou de la compresse avec des produits naturels mieux assimilés par le système métabolique du patient.
- [0017] Les différentes nappes pour les pansements ou les compresses n°1 ou n°2 ou n°3 sont solidarisés ensemble par la technique de l'aiguilletage et/ou de l'encollage à chaud ou à froid.
- [0018] La nappe (2) forme une couche absorbante qui permet de capter et de retenir les exsudats. Elle possède les caractéristiques suivantes : non-tissé ou un in-tissé composite à plusieurs composants composé d'au moins deux polymères (bi-composants) formant des interfaces les uns avec les autres, qui sont produits par au

moins une machine à filer avec des ouvertures de buses de filage uniformes et qui sont étirés hydrodynamiquement à la manière d'une feuille, et lié, ou le non-tissé à plusieurs composants, lié par filage, étant composé de différents filaments qui contiennent au moins deux polymères, ou étant composé d'un mélange de filaments à plusieurs composants et de filaments à un seul composant ne contiennent qu'un seul des polymères, ou le filament à plusieurs composants étant composé d'au moins deux filaments élémentaires et le titre des filaments individuels variant avec le nombre de filaments élémentaires contenus dans les filaments, puis extrudés, disposés uniformément, puis simultanément éclatés en microfilaments et consolidés sous forme de nappe textile grâce à des jets d'eau à très haute pression. La nappe ou le tissu microfilaments possède des filaments présentant un titre compris entre 0,02dTex et 12dTex et un grammage compris entre 3,5g/m<sup>2</sup> et 650g/m<sup>2</sup>. Mais selon une préférence de l'invention les microfilaments possèdent un dTex de 0,15 à 0,16 et ce que les composants microfilaments sont constitués de 70% de polyester et de 30% de polyamide et d'eau sans l'utilisation ou l'adjonction d'un solvant et/ou d'un liant et sans PVC. Son mode de fabrication lui permet d'être isotrope et très résistant. Elle possède une capacité accrue d'absorption. Par exemple pour une nappe de 80g/m<sup>2</sup>, elle absorbe 400% son poids.

- [0019] La nappe (2) formant le textile microfilaments selon l'invention est de 40g/m<sup>2</sup> à 130g/m<sup>2</sup>.
- [0020] La figure annexée illustre schématiquement l'invention.
- [0021] La [Fig.1] représente schématiquement un exemple du pansement ou de la compresse en coupe.
- [0022] En référence à la [Fig.1] :
- [0023] Pansement ou compresse amélioré (1) formé d'un support semi-élastique dans un sens ou deux sens (4) imper respirant qui est pourvu partiellement en périphérie ou en totalité sur sa face inférieure (4a) d'un adhésif hypoallergénique où vient s'appliquer une nappe d'alginate (3) puis d'une nappe microfilaments (2) qui est recouverte par une nappe d'alginate et CMC et des huiles essentielles et d'une protection amovible ou pelable (5).
- [0024] Ces dispositions sont communes à l'ensemble des variantes.
- [0025] Bien entendu, la présente invention n'est limitée, ni aux modes de réalisations, ni aux domaines d'activités précédemment décrits.
- [0026]

## Revendications

- [Revendication 1] Pansement ou compresse amélioré (1) formé d'un support semi-élastique dans un sens ou deux sens (4) imper respirant qui est pourvu partiellement en périphérie ou en totalité sur sa face inférieure (4a) d'un adhésif hypoallergénique où vient s'appliquer une nappe d'alginate (3) puis une nappe microfilaments (2) qui est recouverte par une nappe d'alginate et CMC et des huiles essentielles et d'une protection amovible ou pelable (5).
- [Revendication 2] Pansement ou compresse amélioré selon la revendication 1 caractérisé en ce que le pansement ou compresse n° 1 est formé d'une nappe d'alginate (3) sur laquelle vient se positionner une nappe in-tissé microfilaments (2), la nappe d'alginate (3) étant en contact avec la plaie et les exsudats.
- [Revendication 3] Pansement ou compresse amélioré selon la revendication 1 caractérisé en ce que le pansement ou compresse n° 2 est formé d'une nappe d'alginate (3) sur laquelle vient se positionner une nappe in-tissé microfilaments (2) et une deuxième nappe d'alginate (3) vient recouvrir la nappe en in-tissé microfilaments (2), la nappe en in-tissé microfilaments (2) étant par conséquent enveloppée entre les deux nappes d'alginate (3) et (3), de manière préférée, la nappe d'alginate (3) pouvant envelopper la nappe in-tissé (2) qui est maintenue en place par des coutures périphériques et/ou de l'aiguilletage.
- [Revendication 4] Pansement ou compresse amélioré selon la revendication 1 caractérisé en ce que le pansement ou compresse n° 3 est formé d'une nappe d'in-tissé microfilaments (2) sur laquelle vient se positionner une nappe d'alginate (3).
- [Revendication 5] [Pansement ou compresse amélioré selon la revendication 1 caractérisé en ce que le pansement ou compresse n° 4 est formé avec un support extensible ou fixe (4) semi-occlusif, c'est-à-dire perméable à l'air et à la vapeur d'eau, mais imperméable à l'eau pour former une barrière antibactérienne où vient se fixer une nappe d'alginate et de CMC et/ou des huiles essentielles de 0,1% à 25% et /ou des huiles végétales de 0,1% à 25%.
- [Revendication 6] Pansement ou compresse amélioré selon l'une des revendications précédentes caractérisé en ce que la nappe d'alginate (3) intègre également du CMC (carboxyméthylcellulose) et/ou des huiles essentielles de 0,1% à 25% et /ou des huiles végétales de 0,1% à 25%.

- [Revendication 7] Pansement ou compresse amélioré selon l'une des revendications précédentes caractérisé en ce que ses différentes nappes pour les pansements ou les compresses n°1 ou n°2 ou n°3 sont solidarités ensemble par la technique de l'aiguilletage et/ou de l'encollage à chaud ou à froid.
- [Revendication 8] Pansement ou compresse amélioré selon l'une des revendications précédentes caractérisé en ce que la nappe (2) forme une couche absorbante qui permet de capter et de retenir les exsudats et elle possède les caractéristiques suivantes : non-tissé ou un in-tissé composite à plusieurs composants composé d'au moins deux polymères (bi-composants) formant des interfaces les uns avec les autres, qui sont produits par au moins une machine à filer avec des ouvertures de buses de filage uniformes et qui sont étirés hydrodynamiquement à la manière d'une feuille, et lié, ou le non-tissé à plusieurs composants, lié par filage, étant composé de différents filaments qui contiennent au moins deux polymères, ou étant composé d'un mélange de filaments à plusieurs composants et de filaments à un seul composant ne contiennent qu'un seul des polymères, ou le filament à plusieurs composants étant composé d'au moins deux filaments élémentaires et le titre des filaments individuels variant avec le nombre de filaments élémentaires contenus dans les filaments, puis extrudés, disposés uniformément, puis simultanément éclatés en microfilaments et consolidés sous forme de nappe textile grâce à des jets d'eau à très haute pression. et en ce que la nappe ou le tissu microfilaments possède des filaments présentant un titre compris entre 0,02dTex et 12dTex et un grammage compris entre 3,5g/m<sup>2</sup> et 650g/m<sup>2</sup>, de manière préférée les microfilaments possèdent un dTex de 0,15 à 0,16 et les composants microfilaments sont constitués de 70% de polyester et de 30% de polyamide et d'eau sans l'utilisation ou l'adjonction d'un solvant et/ou d'un liant et sans PVC, son mode de fabrication lui permettant d'être isotrope et très résistant et de présenter une capacité accrue d'absorption de 400% de son propre poids.

[Fig. 1]

